

DECISION

Annule et remplace toutes décisions antérieures ayant le même objet.

Objet : Délégation de signature.

Le Directeur, vu:

- les articles L 6143-7, D6143-33, D6143-34 et D6143-35 du Code de la Santé Publique,
- l'arrêté de Madame La Directrice Générale du Centre National de Gestion des Praticiens Hospitaliers et des Personnels de Direction de la Fonction Publique Hospitalière du 23 juin 2014 portant nomination de Monsieur Dominique DELAUME en qualité de directeur du centre hospitalier de La Châtre,

DECIDE

ARTICLE 1^{er}: Délégation est donnée aux agents désignés à l'article 2 aux fins de signer les autorisations de transport de corps et les déclarations de décès des EHPAD de Cluis et Aigurande.

ARTICLE 2: La liste des délégataires est composée de :

- Madame Nathalie BOISSIERE, Cadre de Santé
- Madame Viviane PEYROT, FF Cadre de Santé
- Madame Floriane BAILLARGEAT, Infirmière
- Madame Emma BAILLY, Infirmière
- Madame Angélique MORINIERE, Infirmière,
- Madame Nathalie SABARLY, Infirmière,
- Madame Martine TURBE, Infirmière,
- Madame Charline GENTY, Infirmière

ARTICLE 3: La présente décision sera communiquée au conseil de surveillance, transmise au comptable de l'établissement et publiée au Recueil des Actes Administratifs de la Préfecture de l'Indre.

Fait à La Châtre, le 08 janvier 2016

Pour notification, les délégataires :

Nathalie BOISSIERE	Viviane PEYROT
Floriane BAILLARGEAT	Emma BAILLY
Angélique MORINIERE	Nathalie SABARLY
Monniere	Dabay
Martine TURBE	Charline GENTY
	and the second

Le Directeur,

Dominique DELAUME

